

L'IFIP vous accompagne ...

... définir votre schéma de construction de prix en filière porcine.



Les références conjoncturelles de coûts et de prix offrent des opportunités pour les acteurs de la filière porcine, en particulier pour diminuer la volatilité des marges des entreprises.

L'IFIP se propose d'accompagner les entreprises se structurant en filières, en proposant un appui à la définition d'indicateurs conjoncturels de coûts et prix utilisables dans des contrats commerciaux.

## Le Plan de Relance multiplie les possibilités de structuration de filières

Pilotée par le Ministère de l'Agriculture, la mesure « structuration de filières » du Plan de Relance **finance des projets accélérant la structuration de filières de production** répondant aux attentes des marchés et favorisant la création de valeur ajoutée.

**Les entreprises de la filière porcine sont éligibles**, les démarches de filière devant mettre en relation des entreprises de plusieurs maillons indépendants : production, transformation, commercialisation, fournisseurs et équipementiers de l'élevage, et pouvant intégrer des organisations professionnelles ou interprofessionnelles. Ces filières peuvent être localisées ou de portée nationale.

L'Appel à projets, d'un montant de 50 millions d'euros et qui sera ouvert fin 2020, permettra aux projets lauréats de couvrir des dépenses d'investissements matériels (y compris prototypes industriels) et immatériels (prestations, coordination des projets).

## L'IFIP propose des indicateurs

S'appuyant sur son expérience de définition des indicateurs de filière réalisés pour INAPORC au niveau national, l'IFIP vous propose la mise en place de références de prix de vente à différents stades de la filière :

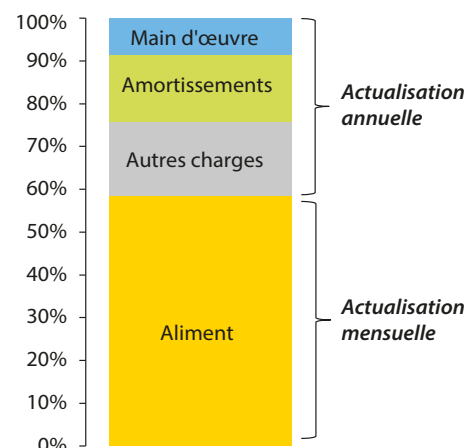


### 1 Indexer le prix de vente du porc sur le coût de production en élevage

S'appuyant sur vos résultats GTE et GTE+, l'IFIP vous apporte son appui au calcul du coût de revient des éleveurs engagés dans la filière.

- Nous définissons avec vous le périmètre et les **spécificités de votre démarche** :
  - Caractéristiques géographiques, alimentaires, etc.
  - Evaluation des surcoûts inhérents à votre cahier des charges
- Nous évaluons les coûts des différents postes de charges : aliment, amortissements, main d'œuvre et charges diverses, basés sur les critères pertinents sélectionnés avec vous.
- Nous définissons, avec éleveurs et parties prenantes de la filière, un **indicateur de coût de revient**, spécifique aux élevages de la démarche et avec un suivi de son évolution dans le temps.

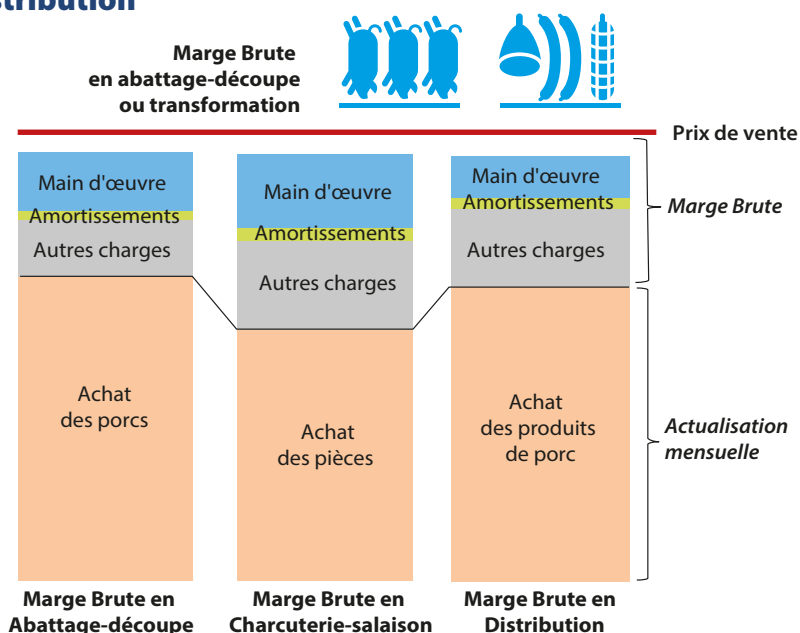
Composition du coût de revient en élevage



## 2 Indexer le prix de vente des produits finis sur le coût d'ensemble élevage – abattage-transformation – distribution

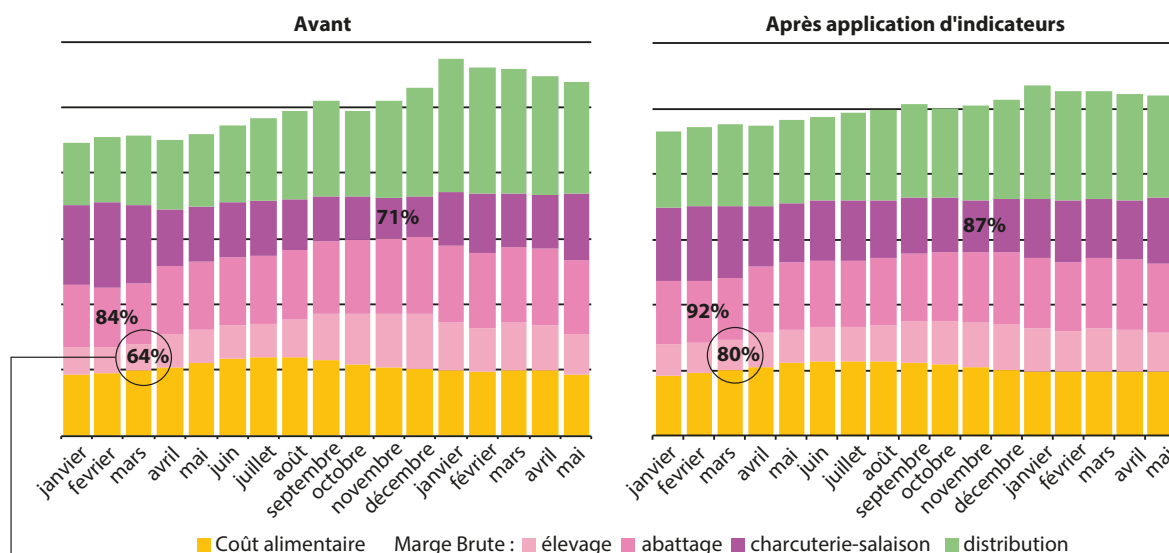
Intégrant le prix de vente des porcs sortie élevage et les charges en abattage, transformation et distribution, l'IFIP vous appuie pour définir un schéma de prix des pièces de découpe et produits finis respectant vos objectifs de marge brute.

- Nous définissons avec vous le périmètre et les spécificités de votre démarche :
  - Parties de la carcasse entrant dans la démarche et parties destinées à d'autres débouchés
  - Equilibre de valorisation entre matières achetées et produits vendus (volumes et prix)
  - Evaluation des surcoûts inhérents à votre cahier des charges
- Nous définissons avec les parties prenantes de la filière des indicateurs conjoncturels de prix de vente des pièces sortie abattoir et des produits finis vendus à la distribution.



## 3 Des indicateurs évoluant avec la conjoncture

Prenant en compte, selon les maillons de la filière intégrés à la démarche, les prix de marché de l'alimentation animale, des porcs ou des pièces de découpe, l'actualisation des indicateurs est, selon vos besoins, **mensuelle, trimestrielle ou semestrielle**. Les indicateurs peuvent être calculés en **indice base 100** ou en **valeur absolue**.



→ Dans cet exemple, avant application des indicateurs, la marge de mars de l'élevage tombe à 64% de sa valeur moyenne sur la période considérée. Après application des indicateurs elle ne descend jamais en dessous de 80% de sa valeur moyenne.

Contactez l'IFIP pour obtenir davantage d'informations sur cet accompagnement, ses outils et les inclure dans vos projets de structuration de filière.

**Lisa Le Clerc**

Ingénieure d'études au Pôle Economie  
Tel : +33 (0)2 99 60 98 42 • +33 (0)7 62 53 70 51  
@ : lisa.leclerc@ifip.asso.fr

**Contacts :**

**Boris Dufлот**

Directeur du pôle Economie  
Tel : +33 (0)2 99 60 99 94 • +33 (0)7 62 13 78 82  
@ : boris.dufлот@ifip.asso.fr